

**VENTE D'UN IMMEUBLE
A WARCQ
CAHIER DES CHARGES DE CESSION**

Date limite de réception des offres d'achat :

Mercredi 15 janvier 2025 à 16h00

A l'adresse suivante :

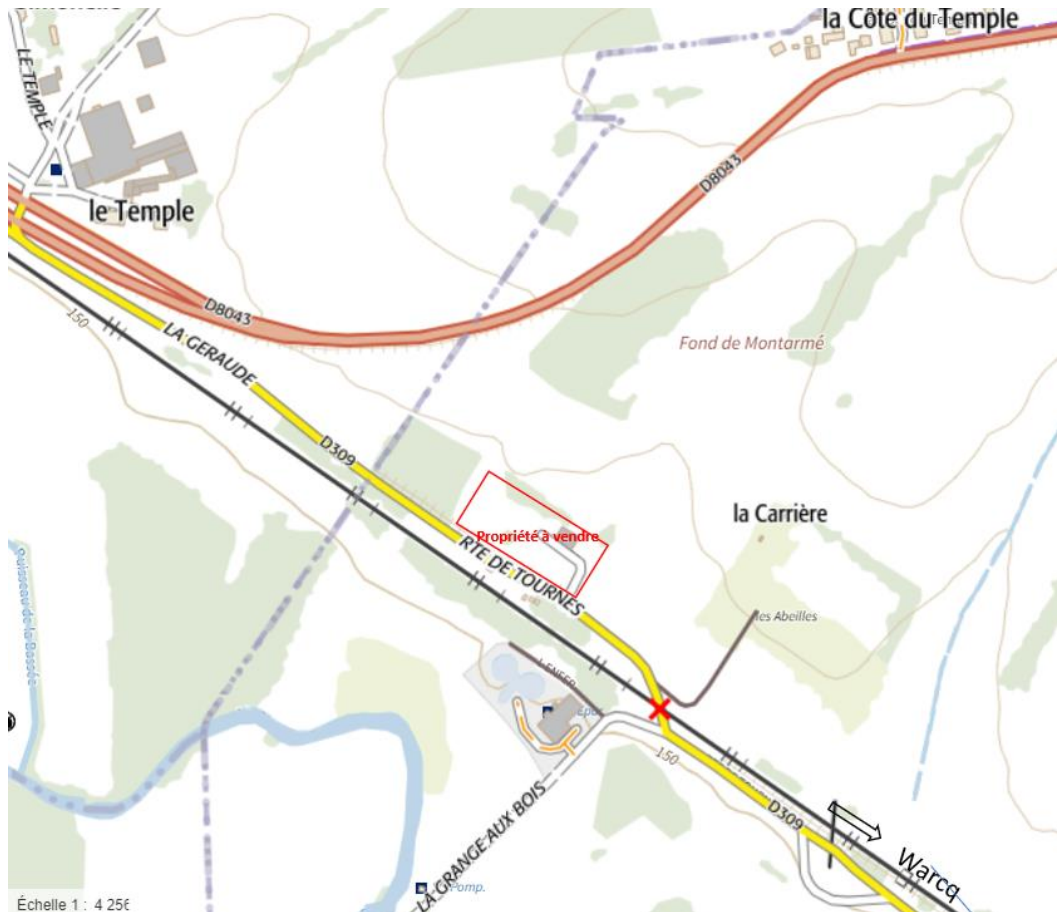
**Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction de la Stratégie Juridique et de la Performance Comptable
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX**



PRESENTATION DU BIEN

SITUATION ET DESCRIPTIF

Le Département des Ardennes vend un bâtiment d'environ 250 m², à usage d'entrepôt et bureaux avec un terrain attenant sis à WARCQ, Route de Tournes, et implanté sur les parcelles cadastrées section AA n°229, 230, 231 d'une surface totale de 9 939 m².



Cet immeuble comprend :

- Quatre bureaux, un dégagement, un débarras et des sanitaires.
- Un hangar avec rideau métallique

Huisseries : bois double vitrage

Chauffage : électrique

ETAT : Travaux de rénovation à prévoir

DOCUMENTS ANNEXÉS AU CAHIER DES CHARGES :

- Un plan cadastral
- Photos

CONDITIONS ET MODALITES DE LA VENTE

- **Prix de vente proposé (négociable)** : 120 000 € (hors frais d'acte et de publicité foncière)

- **Modalités de cession** :

Le Département retiendra l'offre d'achat la plus avantageuse sous réserve des attestations bancaires.

En cas de réception d'offres équivalentes, le Département aura la possibilité, au vu des attestations bancaires fournies, de demander aux candidats concernés de proposer une offre supérieure.

La décision de vente relèvera de la Commission Permanente du Conseil départemental.

Le Département se réserve la possibilité d'interrompre à tout moment la procédure de vente de cet ensemble immobilier et de ne pas donner suite aux offres reçues. Il n'aura pas à justifier sa décision et ne sera tenu à aucune indemnisation.

Le paiement du prix devra intervenir en totalité le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

L'ensemble des taxes et frais d'acte et de publicité foncière seront à la charge de l'acquéreur.

Le notaire chargé de la rédaction du compromis de vente et de l'acte de vente sera désigné par le Département. L'acquéreur pourra être assisté par son propre notaire.

- **Contenu de l'offre d'achat** :

Tout candidat à l'acquisition du bien devra transmettre au Département une offre contenant obligatoirement :

- **L'offre d'achat** jointe au présent cahier des charges précisant notamment :
 - les nom et prénom de la personne physique se portant acquéreur du bien ou s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination sociale, sa forme juridique, le nom du dirigeant habilité à prendre l'engagement d'acquérir ;
 - les conditions suspensives à intégrer dans le compromis de vente si nécessaire, ainsi que la durée du compromis de vente ;
 - le prix proposé,
- Une **attestation bancaire** justifiant de la capacité financière du candidat à verser le prix au moment de la signature de l'acte authentique de vente,
- Un **extrait Kbis**, s'il s'agit d'une société.

- **Remise de l'offre d'achat**

L'offre d'achat sera à faire parvenir au Département sous pli fermé comportant de manière lisible, la mention : « **Ne pas ouvrir par le Service Courrier – Vente d'un bien à WARCQ** ».

Elle devra être envoyée par **lettre recommandée avec accusé de réception** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction de la Stratégie Juridique et de la Performance Comptable
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département – CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Il sera également possible de **la déposer en main propre contre récépissé** à la même adresse, Hôtel du Département, Service de la Commande Publique.

Elle devra impérativement **être reçue par le Département au plus tard à la date du mercredi 15 janvier 2025 à 16h00**.

Pour tout renseignement complémentaire et toute visite du bien, les demandes sont à adresser à : operations-foncieres-immobilieres@cd08.fr

Tél : 03.24.58.48.85 ou 03.24.52.48.01